



# Diagnostic et scolarisation, les priorités du plan autisme

## Le président Macron débloquera 340 millions d'euros sur cinq ans pour améliorer la recherche et la prise en charge de ce handicap.

**AGNÈS LECLAIR**  @AgnesLeclair

**FAMILLE** Le 4<sup>e</sup> plan autisme suffira-t-il à mettre un terme au « scandale français » de la mauvaise prise en charge de ce handicap qui touche quelque 700 000 personnes en France ? Le président de la République en personne s'est engagé à en faire une priorité. Jeudi, après neuf mois de concertation nationale, l'Élysée a commencé à dévoiler les contours de ce plan très attendu par les familles et le milieu associatif. Au moins 340 millions d'euros sur cinq ans seront alloués à l'amélioration de la recherche, au dépistage et à la prise en charge de l'autisme. Soit une enveloppe largement supérieure à celle du 3<sup>e</sup> plan autisme (2013-2017), alors doté de 205 millions d'euros, et dont près de la moitié des mesures n'a par ailleurs pas vu le jour. Pour mettre ce chiffre en perspective, rappelons que la Cour des comptes, dans un rapport accablant, estimait à 6,7 milliards d'euros le coût annuel de la gestion de l'autisme.

« Le plan représente un effort financier important, mais il faudrait aussi s'assurer que les 7 milliards annuels dédiés à l'autisme soit fléchés vers des prises en charge conformes aux recommandations de bonnes pratiques, ce qui n'est globalement pas le cas aujourd'hui », souligne Florent Chapel, président d'Autisme Info Service.

Emmanuel Macron a mis en avant les priorités de ce nouveau plan. « Il faut avoir un diagnostic le plus tôt possible, a-t-il dit. Nous allons généraliser la formation de tous les professionnels, pédiatres, médecins, pour avoir, au 9<sup>e</sup> mois ou au 24<sup>e</sup> mois [...] le réflexe de vérifier le minimum et alerter sur un trouble psycho-autistique. » Aujourd'hui, les enfants autistes sont diagnostiqués sur le tard, en moyenne entre 3 et 5 ans. Un « forfait de remboursement pour les parents à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 », pour intervenir de façon précoce, doit également voir le jour, a-t-il promis.

Le 4<sup>e</sup> plan devrait aussi insister sur la scolarisation de ces enfants plutôt que sur

leur prise en charge dans des hôpitaux de jour ou dans des IME (institut médico-éducatif) aux qualités éducatives inégales. Il faut « permettre aux enfants d'avoir une scolarité normale [...], soit dans une unité spécialisée, soit à l'école avec des auxiliaires de vie scolaire », a avancé le président. Reste à savoir comment le plan compte mettre en œuvre cet objectif alors que l'Éducation nationale n'a jusqu'à présent pas fait preuve de bonne volonté dans l'accueil des écoliers autistes. « Dire que les enfants doivent aller en maternelle, c'est bien, mais il va falloir mieux former les auxiliaires de vie scolaire et permettre une prise en charge adaptée préalable de ces enfants dans des centres pluridisciplinaires. Sinon les professeurs vont se retrouver en difficulté », relève Olivia Cattani, présidente de SOS Autisme France. Vendredi, le premier ministre, dévoilera cette nouvelle « stratégie autisme » en compagnie de la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Sophie Cluzel. ■